

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT DE
ZONAGE NO 2098-LAS-175**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 2 mars 2015 le règlement suivant :

2098-LAS-175 Règlement amendant le règlement de zonage no 2098 de manière à créer la zone P12-69 à même la zone C12-05, afin d'autoriser la création d'un parc et à inclure une disposition spéciale précisant les hauteurs des immeubles localisés au nord de la rue Allard, entre la rue à être construite (lot 4 760 623) et la rue Irwin.

Ce règlement est entré en vigueur le 16 mars 2015, date à laquelle le certificat de conformité a été délivré par le Greffier de la Ville de Montréal.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55 avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 26 mars 2015.

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement

**NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF ZONING
BYLAW NO. 2098-LAS-175**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted on March 2, 2015, the following bylaw:

2098-LAS-175 Bylaw amending zoning bylaw No. 2098 so as to create Zone P12-69 within a part of Zone C12-05 in order to create a park and to introduce a special provision specifying the height of the buildings located North of rue Allard, between the new street to be constructed (lot 4 760 623) and rue Irwin.

This Bylaw has taken effect on March 16, 2015, the date that the certificate of conformity was delivered by the City Clerk of the Ville de Montréal.

This Bylaw may be consulted at the office of the *Secrétaire d'arrondissement*, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on March 26, 2015.

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement